

TARIF JOURNALIER COMMUNE (coût total du séjour)	TRANCHE (QUOTIENT FAMILIAL)				
	1 (0-400)	2 (401-800)	3 (801-1400)	4 (1401-2000)	5 (2001 et plus)
	25 €	30 €	36 €	40 €	45 €

De plus, le séjour proposé entre dans le cadre du champ d'action des colos apprenantes. La gratuité du séjour pour les familles de la 1<sup>ère</sup> tranche sera appliquée.

• Nuitée :

Pour chaque nuitée, il est proposé de voter, comme l'année dernière, un supplément au tarif journalier en cours :

<b>SUPPLÉMENT NUITÉE</b>	9,00 €
--------------------------	--------

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**APPROUVE** le renouvellement de la tarification de l'ALSH, la garderie et les camps/nuitées pour l'année scolaire 2024/2025.

*Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus*

*Au registre sont les signatures*

*Affiché le 12 juin 2024*

*Pour copie conforme, le 12 juin 2024*

**Le Maire,**

**Peggy BARIAT.**



**Nombre de  
conseillers**

**En exercice : 29**

**Présents : 23**

**Votants : 26**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMBAZAC

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, LE 11 JUIN,

Le Conseil Municipal de la Commune d'AMBAZAC, dûment convoqué le 17 avril 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Peggy BARIAT, Maire.

**PRESENTS :** Mme Peggy BARIAT, Maire, Michel JANDAUD, Rafaël SOLANS EZQUERRA, Jérôme HARDY, Frédéric RICHARD, Mmes Karine BERNARD, Nathalie NICOULAUD, Laurence ROUSSY, Pascale THOMAS, Adjoint, MM. Laurent AUZEMERY, Dominique BIGAS, Gérard CHADELAUD, Olivier CHATENET, Stéphane CHÉ, Marc DUPUY, Patrick LHOMME, Bernard TROUBAT, Mmes Dominique ARRIVÉ, Martine BOURBON, Sophie BOYER, Brigitte LARDY, Carole LONGQUEUE, Carine ROY.

**ABSENTS :**

- Stella BARREAU
- Jean-Jacques BLANVILLAIN
- Marie-Laure BOULIN (procuration à C.ROY)
- Fabienne FERRAND
- Cédric PIERRE (procuration à P. BARIAT)
- Herinantenaina Angelo RAZAFIMAHATRATRA (procuration à N. NICOULAUD)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales, à la désignation de Madame Pascale THOMAS, comme secrétaire de séance.

2024-62

TARIFS POUR L'ALSH, LA GARDERIE, LES CAMPS D'ÉTÉ 2024/2025

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT que les tarifs de l'ALSH sont modulés en fonction du quotient familial des familles, à savoir le revenu fiscal de référence divisé par 12 mois, divisé par le nombre de parts fiscales.

OUI l'avis de la Commission Jeunesse du 30 mai 2024 ;

La facturation de l'ALSH et de la garderie est mensualisée.

Nous vous proposons une augmentation de 2% de la tarification de la garderie (soit une augmentation d'un centime) et de 3% de la tarification de l'ALSH (soit une augmentation inférieure à 40 centimes) du fait de la faible augmentation du prix de revient de l'heure/enfant par rapport à 2021.

Au vu de cette analyse il vous est proposé la tarification suivante pour l'année scolaire 2024/2025.

### GARDERIE

Tarification à la demi-heure et à l'heure :

TARIFICATION 2024/2025					
TRANCHE (QUOTIENT FAMILIAL)	1	2	3	4	5
	(0-400)	(401-800)	(801-1400)	(1401-2000)	(2001 et plus)
ENFANT DE LA COMMUNE D'AMBAZAC					
de la ½ heure	0,41 €	0,46 €	0,51 €	0,54 €	0,56 €
de l'heure	0,82 €	0,92 €	1,02 €	1,08 €	1,12 €

Accusé de réception en préfecture  
087-218700201-20240611-2024-62-DE  
Date de télétransmission : 13/06/2024  
Date de réception préfecture : 13/06/2024

ENFANT HORS COMMUNE					
<i>de la ½ heure</i>	1,12 €	1,37 €	1,43 €	1,48 €	1,58 €
<i>de l'heure</i>	2,24 €	2,74 €	2,86 €	2,96 €	3,16 €

En cas de présence au-delà de 19h00, une majoration de 8 € sera appliquée par demi-heure commencée.

### ALSH

TARIFICATION 2024/2025						
TRANCHE (QUOTIENT FAMILIAL)		1	2	3	4	5
		(0-400)	(401-800)	(801-1400)	(1401-2000)	(2001 et plus)
JOURNÉE	Commune	10,88 €	12,22 €	12,46 €	12,88 €	13,20 €
	Extérieur commune	21,76 €	24,44 €	24,92 €	25,76 €	26,40 €
DEMI-JOURNÉE	Commune (sans repas)	3,94 €	4,61 €	4,73 €	4,94 €	5,10 €
	Commune (avec repas)	6,94 €	7,61 €	7,73 €	7,94 €	8,10 €
	Extérieur commune (sans repas)	7,88 €	9,22 €	9,46 €	9,88 €	10,20 €
	Extérieur commune (sans repas)	13,88 €	15,22 €	15,46 €	15,88 €	16,20 €

En cas de présence au-delà de 19h00, une majoration de 8 € sera appliquée au tarif de la journée ou de la demi-journée.

### CAMP / NUITÉE

- Camp :

Dans le cadre de l'Accueil de Loisirs, des séjours camp ou des nuitées au sein de la structure sont organisés.

Ces animations sont proposées en plus du fonctionnement habituel de la structure, il est proposé les tarifs suivants :